



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

confluences

Champ-sur-Drac

N° 101
Automne 2025



STOP aux incivilités !

Page 4



Projet jeunes 2025 :
une bouteille à la mer
Page 16



Associations patrimoines :
besoin de vous pour continuer !
Page 13

CHAMP
SUR DRAC



Saison culturelle 2025-2026 p. 10

Confluences n° 101

P. 4		Incivilités
P. 8		Urbanisme
P. 10		Culture
P. 13		Sport et vie associative
P. 16		Éducation
P. 18		CCAS
P. 21		Du côté de la métro
P. 22		Risques majeurs
P. 23		Infos mairie
P. 24		Retour en images
P. 26		Expressions politiques
P. 27		Infos pratiques

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE
DE CHAMP-SUR-DRAC - N° 101

Directeur de la publication: Francis DIETRICH

Responsables de la rédaction: Gaby VITINGER,
Angeline ABRAHAM-MOREL et Ingrid CHARROPPIN

Contacts: communication@ville-champsurdrac.fr

Conception graphique: Pi COMM, Échirolles

Mise en page: Thomas STURM

Crédits photos: Associations / Gaby VITINGER /
Jean-Paul AYMES / Antoine ROZES / Freepik /
Jean-François PLASSART / Service communication

Impression: Press Vercors, Saint-Marcellin

Dépôt légal: Septembre 2025

Tirage: 1700 exemplaires

Remerciements à toutes les personnes qui ont
contribué à l'illustration et à la rédaction
de ce numéro.

Édito

Madame, Monsieur,

« Chaque incivilité envers nos agents abîme notre ville : respectons les agents, respectons notre cadre de vie », telle est la signature de la campagne de communication menée par les services de la mairie.

En effet, les ressources humaines ont pris à bras le corps le sujet des incivilités. Ces mauvais comportements entraînent évidemment des conséquences (coûts, dégradations) pour notre ville mais ils engendrent aussi un mal être chez nos agents qui subissent, parfois sans rien dire, les conséquences de ces actes. Dans ce numéro, la parole se libère, des employés témoignent.

Autres paroles que vous retrouverez dans ce Confluences, celles des jeunes chenillards qui participent au projet « Une bouteille à la mer ». Le service éducation enfance et jeunesse a décidé cette année de s'attaquer avec pédagogie au thème de la pollution marine, leur travail a un vrai sens pour les citoyens de demain.

Par ailleurs, dans ces pages, nous vous présentons, une nouvelle fois, nos trois associations patrimoniales. Grâce à leurs bénévoles, notre histoire est valorisée et continue à vivre. N'hésitez pas à les rejoindre pour perpétuer leur travail qui est primordial pour notre ville.

J'ai tenu à insérer dans ce bulletin, le « violentomètre », un outil précieux pour identifier et comprendre les comportements abusifs dans les relations amoureuses. En sensibilisant chacun d'entre nous à cette problématique, nous avançons vers la prise de conscience des attitudes inacceptables dans un couple.

Enfin, cet été, nous avons fait un pas de plus vers l'accessibilité de l'information municipale. À partir des numéros de Confluences 2025 (99 et 100), les bulletins municipaux auront aussi leur version sonore afin que les personnes n'ayant pas la possibilité de les lire puissent les entendre.

Bien à vous,

Le Maire,
Francis Dietrich



Lutter contre les incivilités : un défi quotidien pour les agents communaux

Face à la montée des incivilités, les agents communaux sont en première ligne. Nathalie Gimenez, directrice des ressources humaines à la mairie de Champ-sur-Drac, tire la sonnette d'alarme sur un phénomène qui empoisonne le quotidien des employés municipaux. Vandalisme, agressions verbales, manque de respect : ces comportements ont un coût humain et financier.



Nathalie Gimenez

Pourquoi votre service a-t-il décidé de travailler sur le sujet des incivilités envers les agents, quel a été l'élément déclencheur ?

Le projet de travailler sur les incivilités émane des entretiens professionnels annuels des agents communaux. Ces entretiens font l'objet d'une analyse par le service RH d'où sont issues diverses actions :

- Les actions récurrentes
 - Les problématiques organisationnelles
 - Les problématiques matérielles
 - Le plan de formation...
- Les actions à développer en fonction des ressentis et des vécus pour améliorer les conditions de travail.

Les agents ont été interrogés sur les axes qui les motivent et en parallèle ceux qui les démotivent.

Il ressort que le manque de respect des usagers est évoqué spontanément à hauteur de 20 % des raisons de démotivation. Il m'a paru essentiel de travailler sur cet axe afin d'identifier précisément les situations vécues et leur impact auprès des équipes.

Quels types d'incivilités sont rencontrés par les agents communaux ?

L'exposition au quotidien aux salissures volontaires ou aux vandalismes sur les bâtiments, les voies et les espaces publics génèrent une tâche systématique de nettoyage ou de réparation vécue comme dégradante voire humiliante. Les agents sont confrontés aux déjections canines qui giclent sur eux lors des passages de débroussailleuses ou de tondeuses. Il s'agit également d'urine sur des essuie-mains ou dans les corbeilles des vestiaires du gymnase, de traces d'excrément sur les gradins du gymnase ou sur les parois de douches... Le travail des agents est d'entretenir la ville et ses équipements

pour le bien-être de tous et surtout pas d'avoir à subir des actes malveillants et gratuits. Nous rencontrons des situations telles que des dépôts d'ordures ménagères dans les corbeilles, des dépôts sauvages, des jets de cannettes, de paquets de cigarettes et de multiples mégots...

En dehors de ces actes matériels, se pose également le problème de comportements inadaptés auprès des agents en charge d'accueil de service. Cela passe par l'impolitesse de base jusqu'à des démonstrations de colère alors que le personnel communal n'est pas responsable des décisions relevant de la réglementation ni des décisions politiques. Les agressions verbales sont toujours sources de troubles car il y a la crainte d'une escalade dans la violence. Des propos de menaces sont parfois proférés. Il est difficile dans ces conditions de trouver une sérénité dans son action totalement dédiée à l'utilisateur.



Est-ce que ce phénomène est nouveau ou cela a toujours existé ?

Le phénomène n'est pas complètement nouveau mais force est de constater que les actes d'irrespect sont plus fréquents. On peut presque dire qu'il s'agit d'un vrai défi de société. La frustration et la colère s'expriment parfois rapidement sans effort de compréhension préalable. Elles reflètent souvent un manque de respect, une individualisation croissante et

une perte de repères collectifs. La notion de politesse est régulièrement mise à mal. Nous constatons également que les réseaux sociaux sont vecteurs d'agressivité impunie avec des amalgames et des approximations manifestes. Chacun se croit investi du savoir sans interroger la collectivité. C'est l'immédiateté et la colère qui prennent le dessus au détriment de la recherche d'informations. Une mairie existe pour ses administrés et toute décision est mesurée, pesée, confrontée et a vocation à satisfaire l'intérêt général.

Les comportements incivils, tels que les remarques désobligeantes et les dégradations affectent la qualité de vie et le bien-être de tous.

Quels sont les moyens pour lutter contre ces comportements ?

Pour nos agents, nous avons fait le choix de la tolérance zéro. Les actes sont portés à la connaissance du Maire. Nous adressons des courriers ou réalisons des rendez-vous aux personnes qui outrepassent la bienséance, comme nous porterons plainte en cas d'agression physique et accompagnerons nos agents dans ce difficile parcours. Un registre des incivilités est ouvert pour un suivi précis des actes.

Nous travaillons également sur la formation pour adapter sa posture, apprendre à prendre du recul, savoir réagir à propos aux attaques verbales.

Le volet répressif n'est pas oublié. Il est cependant plus difficile à mettre en œuvre car les actes de dégradation sont commis sans témoin. Notre police pluricommunale patrouille, encore faut-il tomber sur des actes en flagrant délit pour verbaliser.

La réflexion sur l'espace public est constante dans les projets afin « d'offrir » le moins d'opportunité aux dégradations : choix du mobilier urbain par exemple ou une politique d'intervention rapide sur les tags et

les actes malveillants afin d'une part envoyer un message d'action et pour ne pas encourager d'autres actes. Des échanges avec les associations sont aussi organisés lorsque des irrespects des structures sont constatés afin de trouver les solutions les plus adéquates et de faire respecter les règlements.

J'ai également participé à une action de propreté urbaine afin de mesurer l'ampleur du phénomène et des conséquences pour les agents et pour la collectivité. Travailler sur ce sujet est primordial car il en va du moral des agents, de l'impact sur leur santé physique également en « réparant » les dégradations jusqu'au coût des actions financées avec de l'argent public.

Via la matinée de la propreté organisée par la commune chaque année, les habitants sont conviés à prendre la mesure du phénomène. La direction de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse mobilise beaucoup de jeunes à cette action. Nous comptons beaucoup sur le jeune public qui est sensible à la cause environnementale.

Comment peut-on protéger les agents ? Y a-t-il cadre juridique spécifique à la fonction publique ?

Dans la fonction publique territoriale, des lois visent à protéger et garantir la santé et la sécurité des agents. Elles définissent les droits et devoirs des acteurs de la santé et de la sécurité au travail. Il existe un droit à la protection en cas de poursuites pénales et civiles engagées par un tiers pour faute de service. L'autorité territoriale doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents : santé physique et mentale. « Le droit de retrait » permet aux agents d'arrêter leur activité en cas de danger grave et imminent et de se mettre en sécurité en quittant immédiatement leur lieu de travail. Notre document unique d'évaluation des risques intègre les incivilités et cet axe est toujours pris en compte, évalué et soumis à des actions correctives.

Est-ce que les incivilités représentent un coût pour la ville ?

Les conséquences des incivilités ne sont pas qu'humaines. Elles représentent un véritable coût pour la commune. Une partie du temps des agents techniques est consacrée à la propreté urbaine, aux réparations et au nettoyage des dégradations. S'il n'y avait pas ou moins d'actes d'irrespect, soit ce temps serait affecté à des missions plus épanouissantes et bénéfiques pour tous, soit il y aurait moins de recrutements dans ce domaine. Une fois l'ensemble des déchets ramassés, leur destruction coûte à la collectivité puisque nous n'avons pas l'accès aux déchèteries communales. Nous déchargeons nos détritus à Paprec et payons mensuellement le traitement. Les actes de vandalisme sur le mobilier urbain n'est pas pris en charge par

l'assurance de la ville. Tous les coûts de réparation ou d'entretien sont totalement supportés par les finances de la ville.

Une campagne de communication a été lancée, qu'attendez-vous de ce type d'action ?

Nous avons fait le choix d'une campagne humoristique mais claire dans son message. Nous appelons au civisme en luttant contre la banalisation des actes irrespectueux en soutenant publiquement les agents.

La réponse à l'incivisme ne peut être uniquement institutionnelle. Elle passe aussi par une prise de conscience citoyenne. Respecter les agents communaux, c'est respecter la collectivité tout entière. Chacun doit comprendre que derrière l'uniforme ou le badge se trouve une personne qui, chaque jour, œuvre pour le bien commun.

La propreté urbaine en chiffres (2024)



520 heures
travaillées / an



26 tonnes
de déchets récoltés / an



11€
c'est le coût du retraitement par
bouteille de protoxyde d'azote
déposée par la commune un total
de 2300€ pour l'année 2024

Incivilités : des agents témoignent



Ils sont agents d'entretien, de services techniques, d'accueil, responsables etc. Ils travaillent pour nous, pour la collectivité. Ils aiment leur travail mais subissent au quotidien des actes et des paroles inacceptables. Ils ont souhaité s'exprimer sur ce sujet, pour que chacun se rende compte que derrière les tâches effectuées, souvent ingrates, peu reconnues, il y a un homme ou une femme qui prend de plein fouet les "indélicatesses" de certaines personnes.

Depuis quelques mois sur la commune, et déjà a-t-elle subi des choses que les gens ne feraient jamais chez eux. Comme si les lieux publics étaient propices à se "lâcher" dans tous les sens du terme. **Mme T** illustre son propos : « **Quand le gymnase est occupé par les scolaires, il reste propre, les sanitaires aussi. Mais lorsqu'il est utilisé par des adultes, c'est autre chose. Chasse d'eau pas tirée et je ne vous dis pas ce que je trouve au fond de la cuvette. Des protections hygiéniques usagées et autres objets (préservatifs, balles) sont déposés sur la cuvette ou glissés derrière la tuyauterie. Mais qui a l'idée de faire ça ? C'est pour me faire perdre du temps ? Pour embêter la commune ? Ça me dépasse. »**

La pire incivilité à ce jour ? « **Du caca étalé partout dans le gymnase. Par terre et sur les gradins. Et vu l'empreinte du pied, ça n'a pas été fait par un enfant. »**

Un message à faire passer ? « **Merci de respecter les lieux et le travail des gens et ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse. »**

Mme M est au service des usagers. Grâce à son travail, elle a redécouvert le contact avec le public et en est ravie. Enfin, la plupart du temps. « **Parfois, quand je suis dans l'incapacité d'apporter une réponse immédiate à quelqu'un, je suis frustrée. Mais ce n'est rien par rapport à la personne qui me le fait savoir bruyamment et désagréablement. On me dit alors que je suis bien une fonctionnaire. C'est classique comme réaction, on passe outre. Mais le « vous n'êtes que des bons à rien » est plus difficile à digérer, tout comme le « je ne bougerai pas d'ici ». Là, je me sens en insécurité. Même si les gens ne sont pas contents, les agents n'ont pas à subir cette colère. On fait le maximum pour répondre à leurs demandes et les satisfaire, même si la réponse n'est pas toujours satisfaisante à leurs yeux. On prend notre mission de service public très à cœur. »**

Pour **Mme C**, être la cible du mécontentement des familles est difficile à vivre.

Ce qui la fait le plus réagir : « **La tournure consummatrice. Les gens paient un service et se sentent légitimes de tout exiger. On m'a déjà dit « je te paie avec mes impôts, t'as rien à dire. » On a l'impression de devoir se justifier sur tout, auprès des parents comme auprès des enfants. Les paroles que les enfants entendent à la maison nous mettent en difficulté ensuite, puisque l'adulte est défiant et remet sans cesse en cause les décisions des encadrants, si minimes soient-elles.. Et la mauvaise foi est difficile à affronter. Quand le règlement n'est pas suivi, les gens s'énervent, essaient de faire culpabiliser ou se trouvent des excuses : c'est plus facile que de se remettre en question. C'est dommage, car la plupart du temps, il suffit d'un rendez-vous et les malentendus sont levés et des solutions sont trouvées. L'agressivité est plus facile à envoyer par écran interposé. En face à face, les choses dérapent moins. Et puis les gens se rendent compte qu'il y a un décalage entre l'image perçue de l'agent qui envoie la communication officielle et la personne. »**

Quelle image pensez-vous avoir ? « **On dit de moi : « c'est celle qui est méchante ». « Il y a là un jugement sur ma personne sans prise de recul par rapport à ma fonction. Je fais juste mon travail. Ce qui nous motive, c'est le bien-être des enfants et le cadre qu'on leur propose. Ne nous mettez pas des bâtons dans les roues, travaillez avec nous. Et merci pour votre confiance. »**



Mme B aide les personnes en difficultés dans leurs démarches liées au logement, un poste qu'elle exerce avec dévouement. C'est un travail humainement riche, qui demande beaucoup d'écoute, de patience et de disponibilité.

Cependant, depuis plusieurs années, les situations sont devenues plus tendues. Les profils des usagers sont de plus en plus variés, et la détresse s'exprime parfois avec une grande colère. Elle comprend que beaucoup se sentent démunis face à l'urgence de leur situation, mais elle se heurte parfois à des limitations imposées par les réglementations en matière de logement social.

« Bien que je fasse tout mon possible pour trouver une issue, il arrive que la solution souhaitée ne puisse être trouvée, notamment à cause des critères stricts de sélection des logements sociaux. Cela peut être très frustrant, autant pour les usagers que pour moi, qui aimerais pouvoir répondre favorablement à chaque demande. »

Il arrive parfois que certains échanges dégénèrent. Les insultes ou menaces verbales sont malheureusement fréquentes, rendant l'exercice de sa mission plus difficile. Cela peut créer un climat d'inquiétude et de peur, et qui n'est pas acceptable.

Pourtant, elle continue de croire que le dialogue et le respect mutuel sont essentiels.

Elle invite donc chacun à faire preuve de courtoisie et à leur faire confiance :

« Nous sommes là pour aider, dans le cadre de ce qui est possible de faire. »

M. F se sent utile dans son travail au service des habitants : il a les compétences et connaissances juridiques pour les accompagner dans leurs démarches.

Ce qui lui déplaît le plus ? **« La désinformation. Les gens ont tendance à prendre pour argent comptant des "on-dit" sans avoir cherché l'information légale. Les règles évoluent en permanence et ce qui était vrai il y a quelques années ne l'est plus forcément aujourd'hui. Et donc quand un projet n'aboutit pas parce qu'il ne respecte pas la loi, les gens se mettent en colère. Nous, agents, devenons responsables de la non-faisabilité de leur projet : c'est injuste. »**

La pire incivilité à ce jour ? **« J'ai eu du mal avec « là d'où je viens, ça se règle à coups de fusil » lors d'un constat d'infraction aux règles. Dirigé contre ma personne ? Je ne le saurai jamais...**

Ou aussi « vous ne connaissez rien à Champ, vous êtes incompetent ». Je ne réponds pas dans ces cas-là, je rappelle le cadre juridique. En plus du calme qu'il faut garder, il faut toujours être pédagogue. Il y a un autre aspect aussi : dans la société actuelle, remettre en cause le travail d'un agent via un réseau social peut entraîner du harcèlement. »

Un conseil à donner aux habitants ? **« Pour éviter tout problème, le mieux est de se renseigner en amont avec nos services. Comme ça, pas de mauvaise surprise ! »**

M. J aime la polyvalence de son métier et travailler en extérieur. Mais il déplore le laisser-aller et le non-respect du travail des agents des services techniques.

« Notre travail est nécessaire, sinon ce serait la jungle. Je suis peiné de voir comment ça évolue sur Champ : je suis un enfant de la commune. Les dépôts sauvages et les crottes de chien, c'est notre quotidien. Rien de grave pensez-vous, mais quand on passe la débroussailleuse et qu'on se retrouve le visage criblé de déjections, c'est à vomir. Les gens ne se rendent pas compte. C'est comme les piles de cartons trop volumineux pour entrer dans les containers et les sacs poubelles abandonnés à côté des points de tri : ils sont éventrés par les animaux et tout se répand ou s'envole. Les abords sont sales et dangereux en plus avec des débris de verre autour des colonnes.

Ce qui est le plus écœurant, c'est à côté des parcs ou lieux fréquentés par les enfants : c'est dégueulasse... Heureusement certains habitants ont encore le sens civique et sont, en plus, reconnaissants du travail effectué. Et oui, il y a des agents qui bossent pour vous offrir un beau cadre de vie. Pensez à eux ! »

La Base Adresse Locale (BAL) : un outil essentiel pour notre commune

La Base Adresse Locale (BAL) est un référentiel qui recense toutes les adresses d'une commune. Ce système permet de centraliser et de standardiser les informations relatives aux adresses, facilitant ainsi leur gestion et leur mise à jour. Pourquoi est-ce important ?

Précision et cohérence

La BAL assure que toutes les adresses de notre commune sont précises et cohérentes, ce qui est crucial pour les services de secours, la livraison de courrier et les services municipaux.

Efficacité des services publics

En ayant une base de données fiable et à jour, les services publics peuvent fonctionner plus efficacement. Cela inclut la planification urbaine, la gestion des infrastructures et l'organisation des élections.

Intervention des services de secours

Pour les services de secours comme les pompiers, la police et les services médicaux d'urgence, une BAL précise est vitale. Elle permet une localisation rapide et exacte des lieux d'intervention, réduisant ainsi les temps de réponse et améliorant l'efficacité des opérations de sauvetage. En cas d'urgence, chaque seconde compte, et une adresse correcte peut sauver des vies.



Facilitation des démarches administratives

Pour les citoyens, une adresse bien référencée simplifie les démarches administratives, qu'il s'agisse de demander un permis de construire ou de s'inscrire sur les listes électorales.

Développement Économique

Les entreprises bénéficient également de la BAL, car des adresses précises facilitent la logistique et le commerce, attirant ainsi de nouvelles opportunités économiques pour notre commune.



VOUS AVEZ UN PROBLÈME AVEC VOTRE ADRESSE ?

Rendez-vous sur le site suivant :
<https://signalement.adresse.data.gouv.fr/>

Attention, tout signalement doit se faire obligatoirement via le site ci-dessus. Aucune demande sera prise par la mairie.

- **La première étape**, c'est de vous assurer qu'elle existe. Pour cela, commencez par utiliser la barre de recherche pour trouver votre adresse.

- **La deuxième étape**, c'est de vous assurer qu'elle soit bien renseignée. Pour cela, assurez-vous qu'elle soit positionnée sur la carte.
- **Si une de ces étapes semble impossible** : proposez une création ou une modification !

En déposant une création ou modification, vous aidez à l'amélioration de la Base Adresse Locale (BAL). Une fois vérifiée et validée par la commune, la modification remontera dans la Base Adresse Nationale.

Les changements actés par la commune

La mise à jour de la base locale d'adressage a été imposée par l'État. L'article 169 de la Loi 3DS1 reconnaît désormais pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Les instructions de l'état sont de changer le moins possible les us et coutumes locaux. Ci-dessous, les dénominations proposées par la commission urbanisme et délibérées en conseil municipal dans ce cadre.

Numérotation rue de Verdun

Arrêté n°26/2025



Dénomination Le Couff

Délibération 07/2025



Dénomination avenue Louis Colmard, avenue du Pavillon, rue Lesdiguières

Délibération 54/2025

Voir les délibérations
sur le site de la ville



Voir les arrêtés permanents
sur le site de la ville



Une saison culturelle vibrante à Champ-sur-Drac

Concerts, théâtre, humour, jeune public... La saison 2025-2026 promet une belle diversité artistique à l'Espace Culturel Navarre, avec près de 20 spectacles programmés et de nombreuses résidences d'artistes. À vos agendas !

Chaque année, l'équipe culturelle de Champ-sur-Drac conçoit une programmation qui mêle qualité, émotion et convivialité. La saison 2025-2026 ne fait pas exception. Une vingtaine de spectacles, du cinéma intimiste le dimanche, des compagnies accueillies en résidence, et plus de 4 000 spectateurs attendus : l'Espace Culturel Navarre s'impose comme une scène dynamique du sud de la métropole grenobloise.

Le coup d'envoi a été donné le 19 septembre avec *Bazari*, le concert métissé et vibrant d'Arash Sarkechik. D'autres temps forts ponctueront l'année, à commencer par la pièce *Mort d'une montagne* (janvier), qui fait écho aux drames récents en haute montagne et interroge nos liens avec cet environnement fragile. Côté musique, le public pourra découvrir *Toss'n Turn*, formation explosive de musique et danse irlandaise, ou encore *Tram*, anciennement Tram des Balkans, pour une soirée pop'n trad festive.

Les jeunes ne sont pas oubliés avec des propositions dès 3 ans, comme *Brice et Jojo* en novembre, tandis que l'humoriste Rémy Boyes viendra égayer l'hiver avec son stand-up bienveillant. Le théâtre amateur et les comédies musicales (*Cabales*, *Une Histoire de Sherlock*) trouveront aussi leur place sur scène, témoignant de l'énergie créative portée par le territoire.

La salle Navarre, centenaire rénovée et transformée, confirme ainsi son rôle central dans la vie culturelle locale. Grâce à l'implication des équipes, des bénévoles et des artistes, Champ-sur-Drac continue de faire vivre la culture au plus près des habitants.



CINÉMA DU DIMANCHE

À l'Espace culturel Navarre, 17h, entrée gratuite

Retrouvez chaque mois un film pour petits et grands dans une ambiance conviviale :

5 OCTOBRE

Mon pote de Marc Esposito

8 FÉVRIER

Séraphine de Martin Provost

2 NOVEMBRE

Brooklyn de John Crowley

15 MARS

La couleur de la victoire
de Stephen Hopkins

7 DÉCEMBRE

Pierre Lapin 2 de Will Gluck

12 AVRIL

Comme des garçons de Julien Hallard

18 JANVIER

Photo de famille de Cécilia Rouaud

À NE PAS MANQUER CET AUTOMNE

11 ET 12 OCTOBRE

DANSE



Paysan de la Cie Désacorpsdé

Les 11 et 12 octobre 2025, la Cie Désacorpsdé présentera « **Paysan** », une ode aux mains qui nourrissent le monde et un hommage aux campagnes vivantes. Ce spectacle aborde les défis de l'agriculture contemporaine et rend hommage à celles et ceux qui cultivent notre terre. Fils et petit-fils de paysans, le chorégraphe questionne notre rapport à la terre, au vivant et à la nourriture. Les danseurs, métaphores vivantes de ces travailleurs acharnés, incarnent la résilience et la beauté du monde agricole. À travers des chorégraphies engagées, ils capturent la tension, la résilience et la beauté parfois négligée de la vie agricole. Un spectacle à voir absolument pour tous les amateurs de danse et de thèmes engagés.

7 NOVEMBRE

THÉÂTRE/CLOWN



L'Aidant de la Mère

de la Cie Les Coulisses à ressorts

Le 7 novembre 2025, la Cie Les Coulisses à ressorts présentera « **L'Aidant de la Mère** », une pièce de théâtre-clown qui aborde avec humour et sensibilité le sujet des aidants familiaux. C'est l'histoire ubuesque d'un quotidien sous tempête, et de plusieurs histoires qui font l'Histoire. À travers des personnages concentrés et fantasques, la pièce fait le pari de nous faire rire avec un sujet invisible, sensible et ubuesque. Une équipe de talent, menée par Stéphanie Berthet et Didier Pons, nous promet une soirée pleine d'émotions et de rires. Un spectacle à ne pas manquer pour tous ceux qui aiment le théâtre engagé et humoristique.

21 NOVEMBRE

CONCERT



Tram des Balkans

fête ses 20 ans

Le 21 novembre 2025, le groupe **Tram des Balkans** fêtera ses 20 ans de musique libre, festive et voyageuse avec un concert exceptionnel. Cinq musiciens complices porteront un souffle festif et poétique, nourri de rythmes du monde, de ferveur, et d'une intense joie de jouer. Ex-Tram des Balkans, TRAM rayonne avec une pop'n trad vibrante et métissée. Portés par l'énergie du collectif et une complicité

forte avec le public, les cinq musiciens-chanteurs insufflent émotion et liberté à leurs concerts. Leur nouveau répertoire, « Alligator », marque une rencontre forte avec la chanteuse Mélissa Zantman. Ensemble, ils célèbrent une musique vivante, nourrie d'inspirations d'Europe centrale, de folk nordique et de polyrythmies du monde. Un concert à ne pas manquer pour tous les amateurs de musique festive et voyageuse.

6 DÉCEMBRE

COMÉDIE MUSICALE



Cabales de la Cie des Fiers Désinvoltés

Le 6 décembre 2025, la Cie des Fiers Désinvoltés présentera « **Cabales** », une comédie musicale pleine de suspense et d'humour. Monsieur de Sèvres, riche propriétaire du Grand Hôtel, a été retrouvé mort il y a deux jours au pied du balcon du 7^{ème} étage de l'établissement. Accident, meurtre ou suicide ? Tout l'hôtel est en ébullition au rythme de cette journée infernale qui mêle enterrement, préparatifs d'une réception haut de gamme, et interrogatoires de la police. La psychologie des personnages est servie par des chansons reprises du répertoire, auxquelles on accorde alors une nouvelle écoute. L'enquête tient en haleine, mais ce sont les huit suspects, leurs liens, leurs tourments et leurs secrets, qui finalement accaparent l'attention. Un spectacle à voir absolument pour tous les amateurs de comédies musicales et de suspense.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet de l'Espace culturel Navarre : www.espaceculturelnavarre.fr

Avec la bibliothèque sonore gardez le plaisir de lire !



**VOUS, OU UNE DE VOS CONNAISSANCES,
AVEZ DES DIFFICULTÉS À LIRE ?
UN ENFANT DYSLEXIQUE, DYSPRAXIQUE
OU DYSPHASIQUE ?**

La Bibliothèque sonore de Grenoble-Isère, membre de L'Association nationale des Donneurs de Voix (ADV), reconnue d'utilité publique, est là pour vous prêter un livre audio (plus de 3 000 ouvrages à GRENOBLE et 25 000 livres et une trentaine de revues de presse au plan national). Ses bénévoles réalisent et gèrent des enregistrements de livres, revues ou ouvrages scolaires.

- ▶ L'adhésion à l'association et le prêt d'audio livres sont gratuits pour les personnes médicalement empêchées de lire, qu'elles soient adultes ou scolaires.
- ▶ Pour les scolaires, l'inscription peut s'effectuer à la demande des parents ou d'un établissement scolaire, mais nécessite toujours l'accord des parents.
- ▶ En lien avec l'académie de Grenoble nous aidons, au cours de leur scolarité, les élèves empêchés de lire (porteurs de troubles dys, souffrant d'autres types de troubles cognitifs ou de handicap visuel.....), en leur proposant un très large panel d'œuvres étudiées en classe.
- ▶ Des revues jeunesse sont également à leur disposition (Sciences et vie Junior et Je Bouquine) ainsi que de nombreux ouvrages pour la lecture plaisir.

Les enregistrements peuvent être :



Envoyés par la poste, en franchise postale pour les audio lecteurs, sous format CD ou clé USB.



Téléchargés.



Retirés aux permanences de la bibliothèque sonore de Grenoble-Isère, 11 Place Gustave RIVET, le Mardi de 14h à 16h et le Jeudi de 9h à 11h.
Téléphone : 07 44 86 86 04.

Plus d'infos sur notre site : www.bsgrenoble.org
ou sur : <https://lesbibliothequessonores.org>

**LA BIBLIOTHÈQUE SONORE DE
GRENOBLE-ISÈRE ENREGISTRE ÉGALEMENT
PLUSIEURS REVUES MUNICIPALES DE
L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE, DONT
LA REVUE DE LA MÉTRO (MÉTRO MAG).**

ACCESSIBILITÉ

ÉCOUTEZ DÉSORMAIS LE CONFLUENCES

La municipalité de Champ-sur-Drac a décidé de nouer un partenariat avec la Bibliothèque Sonore de Grenoble Isère et l'Association des Donneurs de Voix afin d'enregistrer les bulletins municipaux. Cela permettra de donner accès à l'information municipale aux personnes malvoyantes ou empêchées de lire.

À partir de cette année, les journaux municipaux seront enregistrés.
Vous pouvez donc déjà écouter les numéros 99, 100 et ce numéro, le 101 !

N'hésitez pas à parler de cette nouveauté autour de vous !

Valorisation du Patrimoine Local : un Appel aux Bénévoles

Notre ville, riche d'un patrimoine historique et culturel, est le fruit d'un héritage que nous devons préserver et valoriser. À cet égard, trois associations locales jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde et la promotion de notre patrimoine : Sauvegarde de Notre Dame des Autels, Un avenir pour le prieuré Saint Michel de Connexe et Le Musée Autrefois. Chacune de ces associations contribue de manière significative à la mise en valeur de notre histoire commune et à l'enrichissement de notre identité locale.

Sauvegarde de Notre Dame des Autels

L'association **Sauvegarde de Notre Dame des Autels** œuvre sans relâche pour la préservation de notre église emblématique. Grâce à des actions de sensibilisation et de collecte de fonds, elle a permis de réaliser des travaux de restauration indispensables. Ces efforts visent non seulement à maintenir la structure de l'église, mais aussi à organiser des événements culturels qui rassemblent la communauté autour de notre patrimoine religieux.



Le Musée Autrefois

Le Musée Autrefois est un véritable trésor pour notre ville. Il conserve et expose des objets du quotidien qui racontent l'histoire de Champ-sur-Drac et de ses habitants. L'association qui gère le musée s'efforce de rendre ces collections accessibles à tous, en proposant des expositions temporaires et des animations pédagogiques. C'est un lieu de mémoire et d'échanges intergénérationnels, où chacun peut se reconnecter avec son histoire.



Un Avenir pour le Prieuré Saint Michel de Connexe

Un avenir pour le prieuré Saint Michel de Connexe se consacre à la valorisation de ce site historique unique. L'association s'emploie à restaurer et à faire connaître ce monument, qui témoigne de notre passé médiéval. En organisant des visites guidées et des ateliers, elle permet aux habitants et aux visiteurs de découvrir l'histoire fascinante de ce lieu. Leur engagement est crucial pour assurer la pérennité de ce patrimoine.

Un Appel à l'Engagement

Ces associations ont besoin de vous ! Pour continuer leur mission et garantir la pérennité de notre patrimoine, elles recherchent activement des bénévoles. Que vous soyez passionné d'histoire, amateur de travaux manuels, ou simplement désireux de contribuer à la vie de votre commune, votre aide est précieuse. En rejoignant l'une de ces associations, vous aurez l'opportunité de participer à des projets enrichissants, de rencontrer des personnes partageant les mêmes intérêts, et de laisser votre empreinte dans l'histoire de Champ-sur-Drac. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de ces associations pour découvrir comment vous pouvez vous impliquer. Ensemble, préservons notre patrimoine et transmettons-le aux générations futures.



À VOS AGENDAS ! LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS A 80 ANS.

Afin de fêter cet anniversaire le comité Drac-Romanche de Vizille organisera le 25 octobre 2025 une soirée au centre des congrès La Locomotive à Vizille.

Sportifs et bénévoles méritants 2025

Équipe U15 foot à 8



Sandrine Boisson



Antoine Garnacho

Audrey Tarbouriech



Déborah Navarette



Maxime Navarre



Nicolas Pegoud



Jérémy Solis



Thibault Gauthier



Équipe séniors réserve



Alain Brischoux



Helena Picton



Laurine Dona et Maeline Mangelli



Adrian Martin



Jules Antier



Enzo Falco



Jean-Pierre Richiero



Victorien Mat-Jollivet



Cédric Tramaglia



Damien Cadeias



section handiski



Champ-sur-Drac : les Jeunes Lancent un Message dans une Bouteille pour la Planète

Le service éducation enfance et jeunesse de la ville de Champ-sur-Drac a lancé un projet innovant et inspirant pour l'année 2025 : « Une Bouteille à la Mer ». Ce projet, regroupant 25 jeunes de la commune, vise à sensibiliser à la protection de l'environnement et à la lutte contre la pollution marine, tout en offrant une expérience éducative et ludique.



LES GRANDS AXES DU PROJET

Le projet se déroule tout au long de l'année 2025 et comporte plusieurs volets principaux :

► Un séjour à Sète début juillet

De la terre à la mer, les jeunes participants ont eu l'occasion de comprendre et d'observer les enjeux environnementaux lors d'un séjour à Sète. Au programme : des temps de ramassage de déchets sur les plages et les digues de la Corniche, des ateliers de land art marin, des visites culturelles et une découverte du musée de la mer. Ce séjour fut une opportunité d'enrichir leurs connaissances et de vivre une expérience collective forte.

► Une découverte du cycle de l'eau

Pour mieux saisir les enjeux liés à l'eau, les jeunes ont participé à des ateliers ludiques sur le cycle de l'eau, incluant la création d'une maquette et la visite de la centrale de tri locale. Ces activités ont permis de comprendre l'importance de la gestion de l'eau et des déchets dans notre environnement.

► Ateliers de sensibilisation et de création

Tout au long de l'année, des ateliers de sensibilisation et de création ont été organisés. Parmi ceux-ci, un atelier de création de pochoirs et de flocage autour des avaloirs de la ville, avec pour objectif de sensibiliser la population à la qualité des eaux des rivières et maritimes. Les jeunes ont créé également des affiches de sensibilisation à l'environnement marin, des tableaux à base de récupération d'objets plastiques, de verre, de capsules et de carton. Les œuvres seront exposées à la médiathèque cet automne.

Effectifs 2025-2026

120 élèves > École maternelle des Sittelles

90 élèves > École des Gonnardières

116 élèves > École du Pavillon



► Un Projet Collaboratif et engagé

L'équipe d'animation de Champ-sur-Drac accompagne les jeunes tout au long de l'année. La réussite d'un tel projet repose sur la volonté et l'implication de tous les acteurs : animateurs, enfants, parents et élus. Plus les membres du groupe sont actifs, dynamiques, créatifs et positifs, plus la réussite humaine et l'épanouissement personnel et technique sont concrets et réalisables.

Comme le disait le Dalaï Lama, « *La planète n'a pas besoin de plus de gens qui réussissent. Elle a désespérément besoin de plus d'artisans de la paix, de guérisseurs, de restaurateurs, de conteurs et d'amoureux de toutes sortes.* » Ce projet est une belle occasion pour les jeunes de Champ-sur-Drac de devenir des acteurs du changement et de contribuer à la protection de notre planète.



UN PROJET ENGAGÉ POUR LA PLANÈTE

Témoins d'un environnement qui se dégrade un peu plus chaque jour, les jeunes de Champ-sur-Drac ont été invités à devenir les gardiens des mers le temps d'un projet ambitieux. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, près de 626 millions d'articles flottants sont déversés dans les mers européennes chaque année, dont 80% sont d'origine terrestre. Ces chiffres alarmants rappellent l'urgence d'agir pour préserver notre planète.

Le projet « **Une Bouteille à la Mer** » se veut un message fort de protection de l'environnement. À travers diverses activités et ateliers, les jeunes participants ont découvert les enjeux environnementaux et appris à adopter des gestes écoresponsables au quotidien.

PAROLES AUX JEUNES

3 questions aux participants au projet

Quelles activités ou expériences avez-vous trouvées les plus marquantes ou enrichissantes durant le projet ?

« La création des tableaux avec de la récupération : allier l'art à la pollution est un contraste très paradoxal »

« Partir en séjour pour la première fois et la vie en collectivité »

« Ramasser toutes sortes de déchets et tu te dis que c'est l'homme qui en est la cause (plus de 1500 mégots, seringues, bouteilles d'alcool, des vêtements...). On pourrait totalement éviter en étant plus responsable... »

Comment pensez-vous que vos actions, comme le nettoyage des plages et la création d'œuvres avec des objets recyclés, ont contribué à sensibiliser les autres à la pollution marine ?

« Lors de nos actions sur la plage, les vacanciers, les habitants nous disaient merci et bravo pour notre initiative donc cela avait un impact auprès d'eux directement, le journal Midi Libre a même fait un article sur notre projet »

« L'exposition de nos œuvres permettra d'aller plus loin dans le fond de notre projet et ainsi ouvrir la discussion avec les autres ».

Comment envisagez-vous de continuer à agir ou à sensibiliser les autres sur la pollution marine après la fin de ce projet ?

« En parlant de notre projet avec notre entourage et nos collègues, en devenant des adultes responsables dans notre avenir (prendre un sac poubelle avec nous et ramasser nos déchets en partant et en déposant dans les poubelles prévues) ».





Le nouveau dispositif de solidarité locale

Vous souhaitez donner un peu de temps et vous impliquer dans la vie des chenillards, n'hésitez pas à vous faire connaître pour participer au projet du CCAS qui souhaite développer une plateforme d'entraide, promouvoir les solidarités locales et développer des actions sociales en faveur de la lutte contre l'isolement et l'aide à la mobilité.

Champ'entraide c'est par exemple

- Faire les courses d'une personne isolée, en même temps que les miennes
- Accompagner une personne à la pharmacie ou chez le médecin
- Papoter ou jouer aux cartes avec une personne isolée

...



SANS ENGAGEMENT

Si je m'inscris, je peux intervenir même une seule fois !



SANS OBLIGATION

Si je m'inscris, j'interviens seulement si je suis disponible !



À TROIS PAS DE CHEZ MOI

Si je m'inscris, j'interviens localement !

Vous souhaitez vous inscrire ?

Flashez le QR Code ou appelez le CCAS au 04 76 68 48 95



SOUTIEN ET SOLIDARITÉ

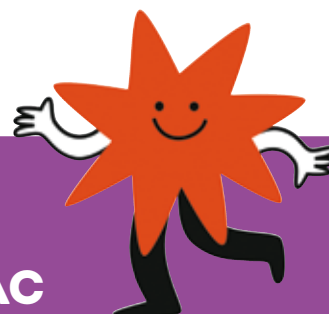
LES DISPOSITIFS DU CCAS POUR LES JEUNES DE CHAMP-SUR-DRAC

En cette rentrée, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Champ-sur-Drac est ravi de vous présenter deux dispositifs essentiels pour soutenir nos jeunes citoyens dans leurs parcours éducatifs et personnels.

Tout d'abord, nous continuons à offrir notre aide dédiée aux enfants en situation de handicap. Ce dispositif vise à soutenir les familles ayant des enfants mineurs atteints de déficiences physiques et/ou intellectuelles, sans condition de ressources.

Ensuite, conscient des défis financiers que rencontrent de nombreux étudiants, le CCAS propose une aide financière spécifique pour les jeunes de notre commune âgés de moins de 25 ans. Cette aide est destinée à ceux qui, bien que ne percevant pas de bourses sur critères sociaux, ont des ressources limitées.

Nous vous invitons à vous informer et à faire les démarches nécessaires pour bénéficier de ces aides auprès du CCAS.



Une bénéficiaire chenillarde de Coup de pouce en parle en poème



Coup de Pouce - Un lieu pour tous

C'est un lieu, un espace pour nous tendre la main,
Un accès pour mieux vivre, mieux manger, au quotidien.
Un endroit pour réfléchir au lendemain
Un cadre d'échanges, de chaleur et de simplicité,
Où l'on vient sans crainte d'être jugé ou critiqué.
Une palette de personnalités, de diversités, Un coin où les liens
maissent, où les mots se tissent en liberté.
Un espace porté par la solidarité,
Un refuge où chacun peut venir se reposer, respirer.
Un lieu où culture et traditions se rencontrent,
Où les voix s'élèvent, douces, avec des
paroles profondes.
Des ateliers y prennent vie, pour tous les âges.
Cuisine, beauté, astuces, théâtre... des riches moments
de partage.
Des professionnels investis, des bénévoles engagés,
Tous réunis dans un seul but "vous accompagner"
Alors, n'hésitez pas, ouvrez cette porte avec sérénité
Dans cet espace qui vous est entièrement dédié.
Avec votre cœur, avec votre générosité,
Venez goûter à cette enclenche d'humanité.
D'une manière ou d'une autre, vous en serez récompensé,
Et je suis certaine, que vous y reviendrez.
Vous vous sentirez privilégié,
D'avoir la chance d'y avoir accès
Et de cette libre et précieuse opportunité.
Pour finalité, coup de pouce, un lieu d'échange pour tous,
Où chaque présence éclaire, et chaque sourire rebouste
Un vrai et réel coup de pouce...

Le Violentomètre : un outil pour mesurer la violence dans le couple

Conçu par l'Observatoire des violences faites aux femmes de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'association En Avant Toute(s), le violentomètre est un outil simple et visuel permettant d'évaluer si une relation amoureuse est saine ou si elle comporte des signes de violences, parfois insidieuses.

Sous forme d'une réglette colorée allant du vert au rouge, il propose une série de comportements classés en trois catégories :

- **Vert** : la relation est saine (respect, liberté, soutien mutuel).
- **Orange** : comportements préoccupants (jalousie, chantage, isolement).
- **Rouge** : violence avérée (menaces, insultes, coups, rapports forcés).

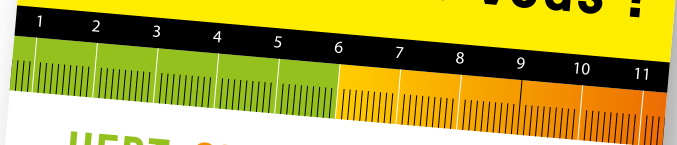
Cet outil s'adresse en priorité aux jeunes, souvent exposés à des violences psychologiques banalisées. Il aide à prendre conscience que certains comportements ne relèvent pas de l'amour mais bien d'un rapport de domination. Il peut être utilisé en milieu scolaire, dans des structures sociales, ou en ligne. L'objectif : prévenir les violences et inciter à demander de l'aide dès les premiers signaux.

Si vous vous posez des questions ou êtes en danger, plusieurs numéros peuvent être contactés :

- **3919** : Violences Femmes Info (appel anonyme et gratuit, 24h/24, 7j/7)
- **17** : Police ou gendarmerie en cas d'urgence
- **114** : Urgence par SMS pour les personnes sourdes ou si parler est impossible.

Le violentomètre est un outil précieux pour sensibiliser et agir. Car l'amour, ce n'est jamais la peur.

Où vous situez-vous ?



VERT, ORANGE ou ROUGE ?

Des repères pour identifier les situations malsaines ou dangereuses dans le couple, et trouver des personnes pour en parler.

3919

Numéro d'écoute national
anonyme et gratuit
24h/24 - 7j/7

EN CAS D'URGENCE

appelez le **17**
ou par SMS le **114**

Retrouvez les associations locales sur
www.maisonegalitefemmeshommes.fr



**MAISON POUR
L'ÉGALITÉ
FEMMES - HOMMES**
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
ÉCHIROLLES

**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

Aux côtés des associations locales, Grenoble Alpes Métropole s'engage contre les violences faites aux femmes et propose cet outil de sensibilisation créé par le Conseil départemental de Seine Saint Denis, En avant toutes et la Ville de Paris.

IZIICI : kesako ?

IZIICI (souvent écrit Izi ici) est le portail unique de démarches en ligne mis en place par **Grenoble Alpes Métropole**, en partenariat avec la majorité des 49 communes de son périmètre. Accessible via iziici.fr, il centralise l'ensemble des services numériques destinés aux habitants, professionnels, associations et collectivités locales.



FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES

- 1 **Un compte unique :** Créez votre compte facilement (via email/mot de passe ou FranceConnect), puis utilisez-le pour toutes les démarches de la métropole et de ses communes.
- 2 **Démarches sans inscription :** Certaines démarches simples (achat d'un timbre fiscal, signalement ponctuel, etc.) se font sans compte, via des formulaires anonymes.
- 3 **Code de suivi unique :** Dès le dépôt, votre demande reçoit un code à 8 caractères (ex. AABABABB) permettant de suivre son statut en ligne via la page d'accueil.
- 4 **Espace personnel dédié :** Une fois connecté, vous avez accès à un tableau de bord avec :
 - Vos démarches en cours ou archivées.
 - Brouillons sauvegardés.
 - Préremplissage des informations personnelles.
 - Notifications.

QUELS SONT LES SERVICES DISPONIBLES ?

- **Signaler un problème** (voirie, déchets, hygiène, éclairage...).
- **Payer / gérer un contrat** (eau, stationnement résident, timbre fiscal...).
- **Demander des autorisations** (stationnement, fermetures exceptionnelles, accréditations ZTL).
- **Participer à la vie citoyenne** (inscription sur les listes, recensement, consultation publique).
- **Consulter les marchés publics** et candidater à des emplois.

POURQUOI UTILISER IZIICI ?

- **Centralisation :** un seul point d'accès pour tous les services, sans multiplier les plateformes communales.
- **Simplicité & rapidité :** préremplissage, brouillons, notifications, suivi transparent via code dédié.
- **Accessibilité :** utilisable sans compte pour les démarches simples ; compte facultatif mais conseillé.
- **Sécurité :** inscription sécurisée (mot de passe ou FranceConnect), conformité RGPD.
- **Mobilité :** plateforme web responsive, utilisable sur mobiles sans application ; possibilité d'en faire un raccourci web.

Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)



La Métropole est engagée depuis 2023 dans la réalisation de son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), institué par la loi Matras du 25 novembre 2021 pour l'ensemble des intercommunalités exposées à des risques. Ce plan vise à renforcer la résilience de notre territoire face aux crises et à améliorer la coordination entre les différentes communes.

Qu'est-ce que le PICS ?

Le PICS est un outil complémentaire aux dispositifs existants, tels que les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et les plans ORSEC. Il ne se substitue pas à ces plans mais vient en appui pour faciliter la gestion des crises à l'échelle intercommunale. Le PICS a pour objectifs principaux :

- **La continuité et le rétablissement des compétences métropolitaines** : assurer que les services essentiels de la Métropole continuent de fonctionner même en cas de crise.
- **La solidarité intercommunale** : coordonner les moyens et les ressources entre les communes pour une réponse plus efficace aux situations d'urgence.



Le PICS repose sur plusieurs principes clés

- **La complémentarité** : le PICS ne remplace pas les plans existants mais les complète.
- **La subsidiarité** : les maires et le préfet restent les pilotes de la gestion de crise.
- **La coordination** : la Métropole assure un rôle d'organisation de la solidarité intercommunale, facilitant la mise à disposition des moyens humains, matériels et immobiliers nécessaires à la gestion de la crise.



Comment fonctionne le PICS ?

En cas de crise, les communes peuvent solliciter l'activation du PICS si elles ne sont pas en mesure de gérer la situation avec leurs propres moyens. Voici les étapes clés :

1. **Déclenchement du PCS** : la commune sinistrée active son Plan Communal de Sauvegarde et informe la Préfecture et la Métropole.
2. **Demande de solidarité** : si les moyens communaux sont insuffisants, la commune peut demander l'activation du PICS.
3. **Mise à disposition des moyens** : La Métropole coordonne la mise à disposition des moyens nécessaires, en s'appuyant sur une convention de mise à disposition réciproque des différents moyens. Pour ce faire, les 49 communes devront signer cette convention d'ici la fin de l'année 2025.



Recensement de la population 2026

La mairie de CHAMP SUR DRAC recrute des agents pour effectuer le recensement de la population pour la période **début janvier jusqu'à la fin février 2026** (environ 7 semaines).



MISSIONS

- Effectuer la tournée de reconnaissance
- Déposer les documents et inciter les habitants à répondre en ligne
- Aider si besoin au remplissage du questionnaire (papier / Internet)
- Suivre l'avancement de la collecte
- Relancer les habitants (non joignables ou hors délai de réponse)
- Rendre compte de son travail au moins 2 fois par semaine
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents



PROFIL

- Avoir une grande disponibilité
- Savoir se repérer sur un plan et remplir un formulaire administratif
- Pendant la collecte auprès de la population, faire preuve : de capacité relationnelle aisée, confidentialité, moralité, neutralité et discrétion
- Être organisé méthodique et tenace, afin de garantir les visites nécessaires
- Garantir une stabilité pendant la durée de la mission
- Avoir le permis B et un véhicule personnel est recommandé
- Connaître la commune est un plus

INFORMATION

Service Affaires Générales

☎ 04 76 68 48 86

✉ affaires.generales@ville-champsurdrac.fr

DÉPÔT COURRIER + CV
avant le 1^{er} décembre 2025

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- HAETTEL Andréa
LE 1^{er} JUIN 2025
- ZANNI Simon LE 10 JUIN 2025
- GAY Séléna LE 21 JUIN 2025
- ANSELME Marleï
LE 10 JUILLET 2025
- DI DOMENICO Léna
LE 10 JUILLET 2025

MARIAGES

- LEDOUX Romain et BERNARD Marion LE 19 AVRIL 2025
- JAQUILLARD Maxime et TREMBLET Mandy
LE 09 MAI 2025
- ROLLET Davy et MAZY Coralie
LE 07 JUIN 2025
- BERNARD-BRUNEL Edouard et DIDIER Fanny LE 28 JUIN 2025
- LINGUINOU Bric et VIDAL Justine LE 12 JUILLET 2025
- LINAKIS Nicolas et BEN HAMED Doreya LE 09 AOUT 2025
- CROUVIZIER Gregory et DEGLAIRE Magali
LE 30 AOUT 2025

DÉCÈS

- LAURIER Maxence
LE 07 MAI 2025
- LAROUSSI André
LE 20 MAI 2025
- BEAUJOUAN épouse HAMEL Edwige LE 08 JUILLET 2025



Retour en images



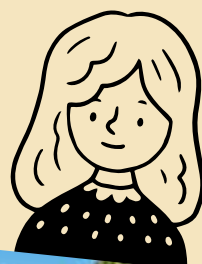
18 juin :
Commémoration du
85^e anniversaire de
l'Appel du 18 juin 1940.



20 juin :
Kermesse du Sou des écoles
Cette année, la kermesse du Sou des écoles
avait des airs de western.



21 juin :
Journée portes-ouvertes de la mairie - Notre députée
Cyrielle Chatelain s'est rendue aux portes-ouvertes
organisées par la municipalité afin de découvrir les locaux
de la mairie rénovée.



Juillet 2025 :
Animations médiathèque
Cet été, la médiathèque a proposé
diverses animations très suivies
par les chenillards, le temps des
histoires au Plan d'eau a attiré plus
de 50 personnes et l'exposition de
peinture des membres du Service
d'accueil de jour de Champ-sur-Drac
a eu un vif succès.



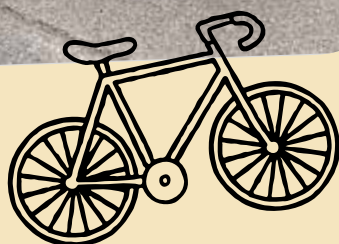
Été 2025 :

Action jeunesse - Visite du Centre de tri d'Athanor, montée en bulle à la bastille, les jeunes chenillards ont eu comme à l'accoutumée un programme riche en expérience !



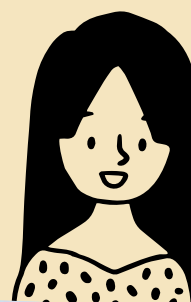
24 juillet :

Passage du Tour de France - Les cyclistes du Tour de France ont pu compter sur le soutien des chenillards lors de leur passage.



1^{er} septembre :

La rentrée - Rentrée pluvieuse mais rentrée heureuse avec l'ouverture de la nouvelle école maternelle des Sittelles !



6 septembre :

Forum des asso - Les associations chenillardes et jarroises étaient au rendez-vous pour présenter leurs activités lors du forum au gymnase de Champ-sur-Drac.



Expressions politiques

Avec vous, construisons demain !

FÊTE DE LA NATURE : UN CADRE DE VIE APAISÉ ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le 13 septembre dernier, notre commune a célébré la "Fête de la nature". Cet événement, désormais inscrit dans notre calendrier local, est l'occasion de rappeler combien notre environnement est une richesse précieuse, que nous avons à cœur de préserver et de valoriser pour les générations présentes et futures. Cette fête de la nature est un moment de rencontre, de sensibilisation et de partage.

Cette journée festive a été l'occasion de redécouvrir l'Espace Naturel Sensible de Combe, conçu pour que chacun puisse se reconnecter à la nature. Les aménagements progressifs et respectueux du site (subventionnés par le département) favorisent une découverte douce de la richesse de notre patrimoine et invitent chacun à prendre conscience de sa fragilité.

Notre commune est un lieu où la nature et la vie quotidienne s'harmonisent parfaitement. C'est un village où l'on peut se déplacer sereinement, profiter de balades accessibles et redécouvrir le plaisir des choses simples.

Ces dernières années, la municipalité a œuvré au développement des cheminements doux, au maillage entre quartiers, pour encourager les mobilités actives et offrir des espaces apaisés, sûrs et agréables à vivre. Cela renforce les liens entre les habitants et avec la nature.

Cependant un cadre de vie de qualité se construit aussi avec l'engagement de chacun. Dans cet esprit, chaque année est organisée la "Journée propre", temps fort de mobilisation citoyenne. Grâce à la participation active de nombreux bénévoles – AJC, Action Jeunesse, enfants, familles – nous soulignons l'importance de préserver nos espaces communs, de lutter contre les incivilités et de promouvoir le respect de la propreté urbaine au quotidien. Les services techniques travaillent avec discrétion et efficacité pour maintenir nos rues, nos parcs et nos sentiers propres et accueillants : leur engagement mérite d'être respecté par tous, ainsi que leur travail.

L'équipe de majorité
"Avec vous, construisons demain"

Champ Autrement, agissons ensemble

TRANSPARENCE MUNICIPALE : DES PROMESSES AUX ACTES

Dans l'édito du bulletin municipal n°100, Monsieur le Maire affirmait que cette publication constituait « un véritable rendez-vous entre la Mairie et les Chenillards », présenté comme un gage de transparence et de proximité.

Il est incontestable que la communication municipale n'a jamais été aussi abondante : panneaux lumineux, réseaux sociaux ...

Mais un constat s'impose : dans ce bulletin, qui devrait être un outil de démocratie locale, il n'y a pas de débat et rarement d'explication réelle des choix politiques ou financiers. Alors une question demeure : s'agit-il d'informer les habitants, ou de les convaincre du bien-fondé de décisions déjà prises en petit comité, sans véritable information préalable ?

Informé, c'est donner aux habitants tous les éléments nécessaires pour comprendre les projets, les choix financiers, les contraintes, et les alternatives possibles. Convaincre, c'est ne montrer que la face positive de décisions déjà arrêtées, en occultant les interrogations ou les critiques.

De la même manière, le « dialogue social » et la « concertation citoyenne » ne peuvent pas se réduire à des réunions préparées à l'avance, où tout semble déjà décidé. Une véritable concertation, c'est écouter en amont, intégrer les remarques, et accepter de modifier un projet si nécessaire. La construction de la nouvelle école maternelle Les Sittelles illustre bien cette difficulté : les habitants ont été consultés tardivement, et leurs observations n'ont eu que peu d'effet sur les choix finaux.

Les Chenillards ont besoin d'espaces de dialogue réels, d'une information claire, complète et accessible à tous. Parce qu'au fond, ce n'est pas seulement de communication dont nous avons besoin, mais bien de transparence et de confiance partagée.

Notre rôle d'opposition est de rappeler que la démocratie locale ne s'arrête pas au jour du vote. Elle se nourrit d'un dialogue permanent avec les habitants. C'est pourquoi nous continuerons à exiger plus de transparence et de clarté, afin que chaque Chenillard puisse être véritablement associé aux décisions qui concernent notre vie quotidienne.

Les élus de Champ Autrement, Fabrice Deutsch, Jean-Marc Grenier, Nadège Mollard et Muriel Riou.



3, rue Malakoff, 38031 Grenoble - Cedex 01
Tél. : 04 76 59 59 59 - Fax: 04 76 42 33 43
Mail: formulaire à remplir sur le site
de la METRO, rubrique contact
Site: www.lametro.fr

Déchèterie métropolitaine

Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac
Tél. 04 76 68 70 94

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi: 8h15 - 14h15

Jeudi: 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi: 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi: 8h15 - 14h

Déchets

N° vert 0 800 500 027

Eau potable

04 76 86 20 70

Régie assainissement

N° vert 0 800 500 048

Permanence de l'architecte conseil

Sur rendez-vous au 04 76 68 48 97

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi et Jeudi: 8h30-12h00 / 13h30-18h00

Mardi et Mercredi: 8h30-12h15

Vendredi: 8h30-15h00 (sans interruption)

Affaires générales, état civil

Fermé le mercredi.

Tél. 04 76 68 48 86

affaires.generales@ville-champsurdrac.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Accueil sur rendez-vous (en cas d'urgence contacter l'accueil Mairie)

Tél. 04 76 68 48 80

beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr

ou ccas@ville-champsurdrac.fr

Éducation, enfance et jeunesse

La tour des 4 saisons, rue du 8 mai 1945, Le Village

Tél. 04 76 68 73 15

vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr

Médiathèque

1, rue Général Delestraint

Tél. 04 76 68 83 82

mediatheque@ville-champsurdrac.fr

Mercredi: 9h00-12h00, 14h00-18h30 /

Jeudi: 14h00-18h30 / Samedi: 9h00-12h00

Police pluricommunale

Tél. 04 76 68 48 91 - 06 08 32 96 83

policepluricommunale.jccb@gmail.com

Urbanisme

Permanence téléphonique le mardi et jeudi de 9h00 à 12h00

Tél. 04 76 68 48 97

urbanisme@ville-champsurdrac.fr

M. le Maire

Le jeudi sur rendez-vous

Tél. 04 76 68 88 57

Avocate

Le samedi matin, tous les 2 mois

sur rendez-vous téléphonique

Tél. 04 76 68 88 57

Marché

Place Émile Zola

Mercredi et samedi matin

Relais Petite Enfance (RPE)

Tél. 04 76 78 89 09

rpe@lesisce.fr

La poste

Lundi: fermée / Mardi, mercredi: 9h00-11h30 / Jeudi:

9h00-11h00 / Vendredi, samedi: 9h00-11h30

Hervé Taxi Champ

Tél. 06 71 63 06 57

taxi.alpes38@free.fr

NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen **112**

SAMU **15**

Police/gendarmerie **17**

Brigade de Vizille (en journée de 8h à 19h) **04 76 78 98 50**

Pompiers **18**

N° d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler **> envoyer un SMS au 114**
(SAMU, pompiers, gendarmerie)

Urgences médicales non vitales **0 810 15 33 33**

Centre anti-poison **04 72 11 69 11**

Dentiste de garde **04 76 00 00 66**

Enfance maltraitée **119**

Service spécialisé dans les violences faites aux femmes **3919**

Urgence gaz **0 800 47 33 33**

Eau potable **09 72 67 50 38**

Urgence électricité **04 76 33 57 00**

SOS Vétérinaire **04 76 47 66 66**

Défibrillateurs cardiaques

disponibles sur les façades extérieures

des entrées principales de ces établissements :

Salle Émile Zola, Gymnase, Espace Culturel

Navarre, Centre de Loisirs, Chalet du plan d'eau.

Maison médicale de garde de Vizille

101, rue du 19 mars 1962 à Vizille

Sur rendez-vous - Tél. 04 76 08 47 09

Infirmières

Champ-sur-Drac

Centre social Le Lendit

Tél. 06 78 18 01 09

Saint-Georges-de-Commiers

138, rue du Sautaret

Tél. 06 31 04 76 63

Soins de nuit

Saint-Georges-de-Commiers

Tél. 07 86 82 67 71

Médecins généralistes

2, rue Lesdiguières

38560 Champ-sur-Drac

Docteur Frédérique HENRY

Docteur Victoria FUMAT

Du lundi au vendredi sur RDV

Tél. 04 56 14 80 90

Kinésithérapeutes

Mathilde BASSALER,

Marie-Claude HINDELANG,

Pascale WESTRELIN

39, av. Louis Colmard

Tél. 04 76 68 79 82

Ostéopathe

Fanny SARGIAN

124, avenue du Pavillon à Champ-sur-Drac

Tél. 06 81 69 14 25

Pharmacie Espié

Nicolas et Marie-Christine ESPIÉ

132, avenue du Pavillon

Tél. 04 76 68 86 72

**BOUCHER
CHARCUTIER
TRAITEUR**



TÉL. 04 76 68 86 71

**128 AV. DU PAVILLON
CHAMP-SUR-DRAC**

Geoffrey POLIN
Création et entretien de parcs et jardins

**CHLORO
PHYLLÉ
PAYSAGE**



Taille de haies - Elagage
Gazon - Plantation

5, rue des Artisans - ZI
38560 Champ-sur-Drac

06 18 70 90 60

polin.paysage@gmail.com

ELECTRICITE GENERALE

**INSTALLATION
DEPANNAGE
ENTRETIEN**
Bâtiment et industrie
Chauffage électrique

**Ets
JAKUTAGE**

73, av. Georges Clémenceau
38560 Jarrie

Tél. **04 76 78 60 35**

Fax **04 76 78 69 36**

Lionel Colin 06 74 59 50 25
Thierry Jourdan 06 78 00 08 54

Bâtiment Services
RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

RÉNOVATION
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
AGRANDISSEMENT
SALLE DE BAINS
ISOLATION THERMIQUE
FENÊTRES / VOILETS ROLLANTS

04 76 68 76 70

www.batimentservice.fr

La Pharmacie de Champ-sur-Drac
132, avenue du Pavillon
38560 Champ sur Drac
Tél. 04 76 68 86 72
Fax 09 70 62 00 00

SARP
Centre Est
L'assainissement au sens propre
24h/24
7j/7
● VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
● DÉBOUCHAGE ÉGOUTS
● NETTOYAGE CUVES À FIOUL
● BACS À GRAISSES
● CONTRATS D'ENTRETIEN
● INSPECTION VIDÉO
CHAMP SUR DRAC
04 76 68 78 54
sarpca.grenoble@groupe-sarp.com
DEVIS GRATUIT

Vers l'Arbre
Paysagiste Elagueur
64, rue des Forges
38220 VIZILLE
Tél/Fax : 04 76 40 96 74
mail : verslarbre@free.fr
http://verslarbre.free.fr

MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Ateliers Peyronnard
mécanique de précision
74, avenue du pavillon
38560 CHAMP-SUR-DRAC
04 76 68 88 61
contact@atelierspeyronnard.com

Laurent Godard
Entreprise
Fenêtres - Volets roulants
Portes de garage - Portails
Stores - Vitrerie
350, rue Général de Gaulle
38220 Vizille
04 76 78 87 92
www.laurentgodard.fr

iad
Avançons ensemble vers
votre projet immobilier
Martine REBORA
Conseillère immobilière
06 89 65 23 99
martine.rebora@iadfrance.fr
Champ-sur-Drac, Jarrie,
Vizille, Grenoble et alentours
iadfrance.fr

**ATELIER
GSBIKES**
Entretien & Réparation de vélos :
Route - VTT - Gravel - Électrique
06 50 68 0197
19 chemin des gourgy
38450 Notre-Dame-de-Commiers
● Sur rendez-vous - Possibilité de
retrait/dépôt à domicile
● Tarif sur : gsbikes.e-monsite.com
Diplômé CQP Cycle Eklore Meylan
Assurance Macif : Contrat n°145 48580



VOUS SOUHAITEZ UN ESPACE PUBLICITAIRE DANS CONFLUENCES ?

Contactez le service communication : communication@ville-champsurdrac.fr